

**Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal du jeudi 31 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le 31 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de MAGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LABORDERIE, Maire.

Date de la convocation : 25 janvier 2013.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs LABORDERIE Gérard, ADAM Bernard, SAUVIAC Alain, ALBERT Marie-Christine, DULLIN Daniel, BILLAUD Sébastien, BODET Roger, BRECHOIRE Françoise, BROUARD Martine, CAQUINEAU Line, CHAUDRON Jean-Paul, DAROUX Jean-Claude, ECKER-BARBE Véronique, GRELIER Christian, LARIPPE Daniel, MARILLEAU Michel et RENAULT Olivier

Absents ayant donné pouvoir : M. MAIQUES Patrick à M. ADAM Bernard, Mme BONNET Sandrine à M. RENAULT Olivier, M. BROUTIN Matthieu à M. DAROUX Jean-Claude, Mme FAVIER-AUGEREAU Catherine à M. DULLIN Daniel et M. JOLYS René à M. SAUVIAC Alain.

Absent excusée : Mme PARIS Nicole.

Secrétaire de séance : Mme CAQUINEAU Line.

Finances – Communauté d'Agglomération de Niort – Demande de subvention d'équipement pour l'achat du chargeur pelle.

Dans le cadre de l'achat d'un chargeur pelle d'occasion, le Maire propose au Conseil Municipal de déposer auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort une demande de subvention d'équipement de 18 500 € pour nous aider à boucler le montage financier de cette acquisition.

Conformément à l'article L 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales, une subvention d'équipement peut être versée de la part d'une Communauté d'Agglomération à ses communes membres après accords respectifs et concordants exprimés par les deux organes délibérants. Son montant ne peut excéder 50% du coût total de l'opération HT, déduction faite des subventions éventuelles obtenues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 21 voix « Pour » et une abstention :

- d'arrêter le plan de financement de ce projet comme suit :

Dépenses :	Coût total de l'opération HT	37 000,00 €
Recettes :	Subvention d'Equipement CAN	18 500,00 €
	Autofinancement	18 500,00 €
- de solliciter Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération de Niort pour l'octroi d'une subvention d'équipement de 18 500 €,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs au versement de cette subvention d'équipement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme
Le Maire,
Gérard LABORDERIE

